

éducation, pédagogie, société & vie syndicale au 21^e siècle

Panorama²¹

N° 4 · DÉCEMBRE 2016

bulletin de la communauté enseignante du cégep de Drummondville

AU SOMMAIRE CE MOIS-CI



La citation du coyote :

**SI ON DETERRE
UN PEU D'HISTOIRE,
ON PEUT RAPIECER
L'AVENIR.**

Tire-le-coyote, « Rapiécer l'avenir », *Panorama*, 2015

ÉCHOS

Autonomie professionnelle : un garde-fou contre la médiocratie?

Page 2

BOUSSOLE

Quelques données sur la scolarisation au Centre-du-Québec.

Page 2

HORIZON ♀

Les femmes, la parité et les élections américaines.

Page 3

SATELLITES

Coup d'oeil sur le travail des aides pédagogiques individuels.

Page 4

BALISES

Pistes pour éviter la surcharge des enseignants à statut précaire.

Page 5

VUE PANORAMIQUE

Systèmes éducatifs finlandais et québécois : deux mondes comparables.

Page 6

REPÈRES

UN BILAN DE MI-PARCOURS

par l'équipe du bureau syndical

Le temps est venu de faire un bilan sommaire de nos réalisations.

Cet automne, l'équipe syndicale a commencé à élaborer un plan de travail et à définir une approche globale qui orienterait la manière d'aborder les différents dossiers qu'elle a à traiter. L'approche que nous avons choisie est de placer, autant que possible, le corps enseignant en amont des décisions plutôt qu'en réaction. Notre intention vise à éliminer une série de problèmes et de conflits avant même qu'ils ne surgissent. Nous voulons ainsi avoir une part active dans les décisions qui nous concernent en tant que communauté enseignante et collégiale et nous croyons que le SEECD

peut y apporter une contribution significative.

Le premier pas à franchir est de sensibiliser les enseignants à l'importance de leur engagement au sein de la communauté. Nous souhaitons parallèlement développer une saine relation avec les gestionnaires responsables des décisions administratives. Celle-ci repose sur la reconnaissance réciproque des compétences et de l'expertise, sur l'écoute mutuelle ainsi que sur le respect et la coopération plutôt que la confrontation. Il s'agit, à notre avis, de conditions préalables à la reconnaissance et au développement de l'autonomie professionnelle des enseignants. En plus des nombreux dossiers individuels et confidentiels que nous traitons, de multiples actions ont été entreprises à l'effet de renforcer les liens qui nous unissent au corps enseignant et



aux autres communautés qui oeuvrent au sein du cégep.

Cette perspective place le syndicat dans une position différente de celle qu'on lui attribue habituellement. Notre approche se

veut constructive, créative et souple et elle implique un rapport au temps qui est différent. Si ses effets se feront sentir à moyen et à long termes, déjà nous croyons pouvoir en identifier quelques-uns. Dans ce 4^e numéro de *Panorama21*, nous vous présentons ce que nous estimons être différentes avancées réalisées depuis le début du trimestre. Elles sont modestes mais concrètes. Surtout, elles sont

motivantes et donnent de l'espoir.

Comme l'écrit Srdja Popovic, « *La vie prend tout son sens — et elle est aussi beaucoup plus amusante — quand vous la prenez en charge et vous lancez dans l'action.* »

Bonne fin de trimestre! ■

.....
Nous souhaitons développer une relation qui repose sur l'écoute mutuelle, le respect et la coopération plutôt que la confrontation.
.....

ÉCHOS

L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE : UN GARDE-FOU CONTRE LA MÉDIOCRITÉ?

par Patrick Kallis

Les participants au 21^e congrès de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC), qui s'est tenu à Rivière-du-Loup du 7 au 10 juin, se souviendront sans doute longtemps de la conférence d'Alain Denault, professeur en sciences politiques à l'Université de Montréal.

Docteur en philosophie, Denault défend la thèse de la médiocratie généralisée. Autrement dit, la médiocratie est de plus en plus présente dans différentes sphères de la société, autant dans le domaine politique que dans la fonction publique ou au privé. Selon le philosophe, la médiocratie ambiante n'est pas que tolérée, elle est même encouragée : « *Les appareils du*

pouvoir, de par leurs stratégies, enjoignent aux acteurs sociaux de rester moyens. Ce qui me gêne, c'est que ça impose des limites aux gens, ça leur impose de ne pas exprimer un potentiel. La médiocratie non seulement a pris le pouvoir, mais empêche l'émergence de propositions fortes. »

Ce constat est non seulement inquiétant pour la société dans son ensemble, il nous interpelle également en tant qu'enseignants. Ne sommes-nous pas ceux et celles qui, par l'exemple, font la promotion de l'excellence, du dépassement de soi? Notre rôle de modèle pour nos étudiants nous oblige à ne pas nous vautrer dans la médiocratie. Comme celle-ci impose, selon Denault, des limites aux acteurs sociaux, notamment en ce qui concerne leur potentiel, l'autonomie professionnelle apparaît comme un moyen inévitable de combattre cette politique du pis-aller.

L'autonomie est « [l]a capacité d'un sujet (individuel ou collectif) de déterminer librement les règles d'action auxquelles il se soumet, de fixer, à l'intérieur de son espace d'action, les modalités précises de son activité, sans qu'un extérieur (ici l'organisation formelle) ne lui impose ses normes » (Perrenoud, 2000). Il ne s'agit pas, bien sûr, de rejeter toute

norme ou balise organisationnelle. Nous avons tous signé un contrat de travail que nous devons respecter. Cependant, l'autonomie professionnelle permet à l'employé de mieux définir les moyens qu'il prendra pour satisfaire aux exigences de son employeur et de pouvoir participer, dans une certaine mesure, aux décisions qui ont un impact sur son travail.

Nous le savons, l'enseignement n'est pas une simple exécution de tâches. Bien que nous ne fassions pas partie d'un ordre professionnel, plusieurs critères de notre travail font de l'enseignement une profession. Les plus évidents sont le fait de modifier nos actions en fonction des situations et des ressources disponibles, de déterminer une séquence de travail sans le contrôle direct de l'employeur, d'avoir une grande variété de tâches et de problèmes imprévus à résoudre et de devoir rendre des comptes, indirectement, par la réussite des étudiants. Nous croyons que plus l'autonomie professionnelle est grande, plus l'enseignant est en mesure de déterminer efficacement comment remplir ses devoirs professionnels. Par le fait même, il est en mesure de ne pas se contenter du strict minimum requis lorsque l'occasion lui est donnée de faire preuve d'intelligence et d'audace dans ses actions. Bref, il évite d'être médiocre. ■



Banksy

BOUSSOLE

SCOLARISATION AU CENTRE-DU-QUÉBEC

par Grégoire Bédard

En entrevue au journal *Le Nouvelliste*, le maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson, déclarait, en juin 2015, que le Centre-du-Québec était « la région où le taux de scolarisation universitaire est le plus bas au Québec ». Qu'en est-il exactement?

Dans son rapport *Regards sur l'éducation 2016*, l'OCDE publie des données sur l'espérance de scolarisation (une estimation du nombre d'années d'études dont un enfant de 5 ans peut espérer bénéficier au cours de sa vie). Au Canada, cette espérance est de 16 ans

pour les hommes et de 17 ans pour les femmes. En regard de cette espérance de scolarisation, des résultats compilés récemment sont, somme toute, assez sombres pour la région du Centre-du-Québec.

En effet, l'Institut de la statistique du Québec a mis à jour, en juin 2016, le *Coup d'oeil sur les régions et les MRC*, qui permet de dresser un portrait de la région en fonction du niveau de scolarité.

D'une part, on découvre que la scolarisation de la population âgée de 25 à 64 ans y a connu un heureux essor dans les dernières décennies. En effet, si, en 1990, un Centricois sur deux n'avait aucun diplôme en poche, vingt-cinq ans plus tard, cette proportion a chuté de 30 %. D'autre part, comme le signalait M. Cusson, la scolarisation universitaire est, par contre, relativement faible. On apprend que les détenteurs d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire comptent pour 18 % de la population, tandis que la moyenne québécoise est de 31 %. De ce nombre, les bacheliers représentent 11 %, alors que la moyenne nationale est de 18 %.

Cette situation est d'autant plus surprenante que la région est à proximité de villes universitaires comme Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Le nouveau campus de l'UQTR à Drummondville y jouera certainement un rôle dans l'avenir, mais la question de la faible scolarisation post-secondaire mérite qu'on ne la repousse pas dans le temps et qu'on s'y arrête dès maintenant.

En effet, la situation est similaire en termes de scolarité collégiale : au Centre-du-Québec, près de deux habitants sur trois (62,3 %), âgés de 25 à 64 ans, n'ont pas fait ou complété d'études collégiales. De ce nombre, 20,6 % n'ont aucun diplôme, 24,9 % ont un DEP et 16,8 % ont un DES.

Souvent, lorsqu'on parle de la croissance et du développement de la région, on ne s'en tient qu'aux aspects résidentiel, industriel, commercial et touristique. La scolarisation, qui est déterminante en termes de littératie et de numératie, fait pourtant partie de l'équation. Le Cégep de Drummondville a un rôle crucial à jouer sur ce plan. ■

HORIZON ♀

LES FEMMES
ET LA PARITÉ

par Joëlle Mathieu

Je suis féministe et je m'assume en tant que telle depuis plusieurs années. Malheureusement, plusieurs femmes hésitent encore à s'affirmer « féministes » à cause de la connotation péjorative qui a été attribuée à cette étiquette depuis longtemps. Qu'est-ce que le féminisme?

Ouvrons le Robert : « FÉMINISME [feminism] n.m. — 1837 ; du latin femina — Attitude de ceux et celles qui souhaitent que les droits des femmes soient les mêmes que ceux des hommes. »

Quelle partie de cette définition met certaines personnes mal à l'aise? Notre ministre de la Condition féminine, Lise Thériault, se disait non féministe lors de sa nomination à ce poste en février dernier. Les membres du Comité de la condition féminine (CCF) de la FEC avaient alors décidé de lui envoyer un livre féministe chaque mois pour faire son éducation. En novembre, je lui ai envoyé le livre de Pascale Navarro, une journaliste et chroniqueuse qui a lancé un cri de ralliement pour faire augmenter le nombre de femmes en politique et dans d'autres postes décisionnels.

Dans Le Devoir du 7 novembre dernier, un article de Jean-François Nadeau, intitulé « Femmes de pouvoir, d'hier à aujourd'hui », relate le fait que les femmes sont peu nombreuses aux commandes des affaires de leur État. Il y aurait seulement 7 % de femmes au sommet des appareils d'État dans le monde, considérant les 193 pays reconnus par l'ONU. Comment se fait-il que ce nombre soit si peu élevé alors que les femmes représentent la moitié de l'humanité?

L'ÉLECTION AMÉRICAINE ET LES FEMMES

L'élection américaine qui a eu lieu récemment n'a laissé personne indifférent. Certaines personnes espéraient qu'Hillary Clinton soit élue première présidente des États-Unis le 8 novembre 2016. Elles avaient

espoir que le fameux « plafond de verre » vole en éclats.

Nous pouvons convenir qu'Hillary Clinton, malgré le fait qu'elle ait été hautement qualifiée pour ce poste, représentait des élites dont la population américaine ne voulait plus à sa direction. La population a voté pour un changement, et le système électoral des grands électeurs pour chaque état s'est occupé du reste. Il y a donc

plusieurs facteurs faisant en sorte qu'il n'y aura pas de femme présidente des États-Unis pour les prochaines années. Se pourrait-il que, durant cette campagne présidentielle, Madame Clinton ait été jugée plus durement parce qu'elle est une femme? Certains diront que cela n'a

aucunement penché dans la balance. D'autres, dont l'analyste politique John Parisella, ont soulevé le point que la population américaine aurait probablement pardonné plus facilement à un candidat masculin les fautes ou les défauts reprochés à Madame Clinton. Un double-standard est vécu par plusieurs femmes en politique, un milieu majoritairement masculin.

Quelle mauvaise surprise de constater que le nouveau président sera plutôt Donald J. Trump, un milliardaire qui a insulté les femmes et les minorités ethniques tout au long de sa campagne! Monsieur Trump a fait de nombreuses déclarations de mauvais goût concernant les femmes. En voici quelques-unes : « Les attraper par la chatte », « Il doit y avoir des formes de punition pour les femmes qui avortent » ou « Les traiter comme de la merde » (Figaro, 9 novembre 2016).

Cette personne, qui vient de s'entourer d'une équipe ultra-conservatrice, occupera en janvier un poste influent au niveau mondial. Cette situation est très inquiétante pour les droits des femmes...

LE PLAFOND DE VERRE

Au Québec et ailleurs, il y a des difficultés systémiques qui empêchent les femmes d'atteindre des postes décisionnels de haut niveau en politique

ou en entreprise. Il ne s'agit pas seulement de « Quand on veut, on peut! ». Le fait que les femmes soient encore majoritairement responsables des enfants et des aînés, ce qui occupe une bonne partie de leur temps, ou tout simplement qu'on ne leur propose pas des postes de direction parce qu'on « ne les voit pas » traditionnellement dans ces postes sont certains des éléments qui forment le plafond de verre.

Les femmes sont donc minoritaires dans les instances où les décisions se prennent. Actuellement, à l'Assemblée nationale, il y a 27,2 % des députés qui sont des femmes, et seulement 8 femmes sont ministres dans un cabinet de 26 ministres au total (Assemblée nationale, 2016). On pourrait aussi se questionner sur l'importance des ministères attribués à ces femmes, alors que les plus gros

ministères, c'est-à-dire 90 % du budget de l'État, sont gérés par des hommes. Quel est l'impact de cette sous-représentation numérique et d'influence?

LA PARITÉ

La parité est un nombre à peu près égal de femmes et d'hommes élus dans les parlements. « De nombreuses études et recherches ont démontré que, dans une assemblée, 40 % d'un groupe parvient à exercer une influence sur les décisions » (Navarro, 2015). C'est cette parité qui est souhaitable, une transposition sur la scène politique de l'égalité femmes-hommes. La réalité des femmes (pauvreté, santé, soins aux aînés) est souvent négligée dans les décisions gouvernementales parce qu'elles sont sous-représentées. Les récentes politiques d'austérité ont d'ailleurs gravement touché les femmes. Parfois, certains de leurs droits spécifiques comme l'avortement sont même remis en question selon les gouvernements en place. La parité numérique et d'influence au niveau politique pourrait donc faire en sorte que les femmes soient moins discriminées et mieux incluses dans notre société.

Il est possible de changer les perceptions et de faire avancer l'égalité. Le 26 octobre dernier, à Québec, la ministre de la Condition féminine, Lise Thériault, a lancé un « Je suis féministe! » lors d'un discours pendant une manifestation dénonçant les agressions sexuelles. Nos livres y seraient-ils pour quelque chose? ■



SATELLITES

L'AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL AU CŒUR DE LA RÉUSSITE

par Karine Sawyer *

L'aide pédagogique individuel, mieux connu sous le nom d'API, joue un rôle essentiel dans le cheminement scolaire et la réussite des étudiants.

Personne de référence pour l'étudiant, l'aide pédagogique accompagne celui-ci tout au long de son parcours collégial de l'admission jusqu'à la diplomation. L'équipe des aides pédagogiques, composée de Stéphane Ross, de Chantal Shank et de Karine Sawyer, œuvre au Carrefour du registrariat et du soutien aux études (local 1001). Elle accompagne les 2300 étudiants de la formation ordinaire.

DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA RESPONSABILISATION

Si le milieu collégial offre aux étudiants une nouvelle aventure, pour certains, il est source de questionnement, de stress et d'inquiétudes. L'API est là pour accompagner, rassurer, informer et guider l'étudiant dans son cheminement scolaire afin qu'il puisse faire ses propres choix pour son avenir. L'API le soutient également dans sa prise en charge de sa réussite.

Chaque étudiant arrive au cégep avec une expérience et un bagage scolaire différents. L'aide pédagogique tente de l'amener à se dépasser et à repousser ses limites. L'API crée et met en place divers outils destinés aux étudiants pour faciliter leur organisation et leur réussite scolaire. Certains outils sont disponibles sur le portail. D'autres prennent la forme d'ateliers que les aides pédagogiques peuvent dispenser en classe à la demande des enseignants. Actuellement, neuf ateliers ont été créés sur divers thèmes tels que la gestion du temps, la lecture efficace, la prise de notes, la préparation aux examens, la procrastination, la motivation, le plagiat, la gestion du stress, la cote R. D'autres outils et ateliers peuvent être créés selon la demande et les besoins des programmes.

CONCERTATION

La concertation est une partie essentielle du travail des API. Que ce soit avec les enseignants, les professionnels des services adaptés ou des affaires étudiantes, l'échange d'informations à propos des étudiants et la collaboration de chacun permettent à l'aide pédagogique d'intervenir efficacement selon la situation vécue par l'étudiant. L'aide pédagogique intervient régulièrement auprès des étudiants concernant d'autres motifs que les difficultés d'apprentissage, dont la charge de l'emploi rémunéré, les problèmes personnels et familiaux, les ennuis de santé et les problèmes financiers. Il identifie les difficultés pour mieux référer l'étudiant aux ressources d'aide. Ces motifs, qu'ils soient scolaires ou non, ont un impact certain et direct sur les études.

Il y a donc un travail important de collaboration qui se fait par tous les acteurs qui sont en relation avec l'étudiant. Les enseignants sont en contact quotidien avec les étudiants. Ils sont souvent les premiers à dépister les comportements de ces derniers et, quelquefois, ils deviennent des confidents pour eux. Il est essentiel que les API et les enseignants puissent échanger de l'information à leur sujet, tout en respectant la confidentialité évidemment, afin de déterminer les meilleures solutions pour eux.

Plusieurs étudiants sont incertains du choix de leur programme ou se questionnent quant à leur programme d'études. Plusieurs d'entre eux font une demande de changement de programme. À l'automne 2016, ce sont 396 demandes de changement de programme qui ont été traitées par le Carrefour du registrariat et du soutien aux études. Cela représente 17 % de l'ensemble de la population étudiante. Les étudiants consultent leur aide pédagogique pour avoir davantage d'information sur le contenu du programme ainsi que sur les possibilités de formation et d'emploi à la suite de l'obtention du diplôme. Dans le cas des plus indécis, l'aide pédagogique réfère l'étudiant à la conseillère d'orientation.

Grâce à ses connaissances détaillées des programmes d'études, l'API est en mesure de conseiller l'étudiant en ce qui concerne les solutions possibles. La concertation avec les départements et les

conseillers pédagogiques prend donc tout son sens, en particulier lors des rencontres de comités de programme.

RÉUSSITE

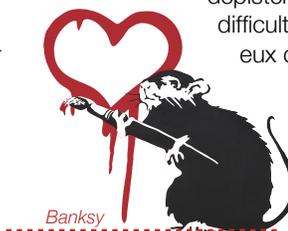
Le suivi de la réussite de chacun des étudiants est la composante principale du travail d'un API. À l'aide du module Omnivox « Suivi de la réussite », qui se trouve dans Léa, l'API est en mesure de suivre l'évolution des résultats ainsi que des remarques et absences entrés dans le système par les enseignants. Cet outil essentiel au travail de l'API lui permet de travailler en prévention, c'est-à-dire de dépister rapidement les étudiants en difficulté et de mettre en place avec eux des mesures d'aide pour leur permettre de compléter leur session avec succès. Certes, l'API joue un rôle essentiel dans la réussite de l'étudiant, mais il ne faut pas perdre de vue que le premier responsable de sa réussite, c'est l'étudiant. Les pistes d'actions proposées par l'API à l'étudiant exigent la collaboration volontaire de celui-ci.

L'API effectue le suivi de toutes les catégories d'étudiants que l'on retrouve au collège. Certains étudiants

sont suivis de plus près, tels que les étudiants visés par le règlement sur la réussite. À l'automne 2016, 222 étudiants étaient soumis à un contrat d'études ou bien expulsés, ce qui représente environ 10 % des étudiants. Les caractéristiques des étudiants sont très variées; de l'étudiant performant à l'étudiant plus faible, du sportif impliqué à l'étudiant discret, tous les étudiants reçoivent un suivi adapté à leurs besoins.

En guise de conclusion, lorsque les API et les enseignants collaborent ensemble, l'accompagnement des étudiants est plus profitable. Cette collaboration permet de leur fournir un meilleur soutien dans la réussite de leurs études collégiales. ■

* Aide pédagogique individuelle.



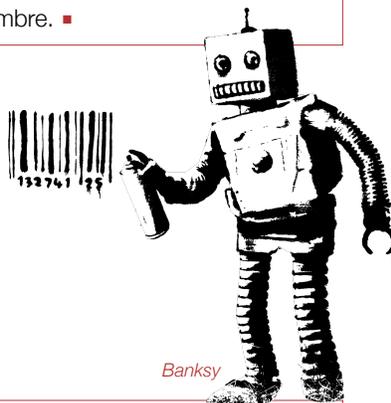
Le suivi de la réussite de chacun des étudiants est la composante principale du travail d'API.

Panorama21

Coordination : Grégoire Bédard
 Rédaction : Grégoire Bédard, Alexandre Boisvert, Patrick Kallis, Louis Marchand, Joëlle Mathieu, Micheline Rioux, Nancy Quessy
 Collaboration : Karine Sawyer
 Révision : Nancy Quessy
 Prochaine tombée : 15 janvier 2017
 Écrivez-nous à : info@seecd.org

MYTHES ET LIMITES EN ÉDUCATION

Ayant réuni des collaborateurs de notre collège et de différentes universités autour du thème *Mythes et limites en éducation*, l'équipe responsable de la journée pédagogique du 17 janvier propose une journée de réflexion sur les déterminants de nos pratiques pédagogiques et de notre rapport aux élèves. À la suite d'une conférence commune, chaque participant aura l'occasion d'explorer deux sujets de son choix dans des ateliers. Les mythes, les neuromythes et les biais cognitifs en éducation, l'utilisation des TIC, les principes et les pratiques d'une pédagogie inclusive ainsi que les limites de la relation éducative font partie des sujets qui feront l'objet d'ateliers. Les documents d'inscription vous parviendront au cours de la semaine du 12 décembre. ■



AVANCÉES

L'ÉQUITÉ

Dès la rentrée scolaire, le directeur des études, M. Pierre Asselin, a annoncé qu'une nouvelle procédure de traitement des plaintes serait effective dès cet automne. Afin d'assurer une meilleure neutralité, la réception des plaintes est maintenant scindée en deux, la Direction des études se chargeant de ce qui a trait aux enseignants et le Carrefour du registrariat et du soutien aux études prenant en charge ce qui relève de l'étudiant. Cette nouvelle approche est le résultat de démarches antérieures du SEECD et a été entendue par la direction. ■

« DEMAIN » : DES SOLUTIONS EXISTENT

Au moment où la survie de l'humanité est menacée par plusieurs crises historiques, une équipe de jeunes cinéastes parcourt le monde à la recherche de solutions. Ils découvrent des initiatives inusitées dans une dizaine de pays dont la France, le Danemark, la Finlande, la Grande-Bretagne, la Suède et l'Islande, où ils rencontrent des gens qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation.

Les syndicats des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien préparent une activité de réflexion commune qui aurait comme point de départ la projection du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent. Elle rassemblerait des membres de toutes les communautés du cégep et serait une occasion de réfléchir à une approche locale et concrète des grands enjeux qui nous touchent.

Pour des raisons logistiques, **cette activité, qui était envisagée pour le mois de janvier, aurait lieu plus tard dans la session**. Le projet est en marche et la collaboration de la direction du collège est souhaitée. Pour plus d'information, visitez www.seecd.org ■

AVANCÉES

LES LIENS

Le bureau syndical a pour objectif de renforcer les liens entre les membres de la communauté enseignante, notamment en assurant une meilleure communication. À cet égard, huit numéros de *Panorama21* sont prévus en cours d'année. Ce bulletin mensuel vise à informer, à rapporter des faits, à énoncer des objectifs communs ainsi qu'à faire état de gains et de réussites. Il est diffusé en version papier et électronique à l'interne, et est également partagé à tous les cégeps membres de la FEC-CSQ.

Entre ces publications, un nouveau site Web permet, quant à lui, le suivi de l'information. Le site Web www.seecd.org

permet d'accéder en tout temps à de l'information et à des documents pratiques.

Également, dans le but de mieux connaître les membres et leurs préoccupations, le bureau syndical a amorcé, cet automne, une tournée des départements. Celle-ci permet, entre autres, de mieux saisir les besoins ou les enjeux communs et de bien comprendre les réalités propres à chaque département. La tournée se poursuivra dans les prochains mois.

Enfin, la volonté réciproque de tisser des liens entre les enseignants, les professionnels et le personnel de soutien s'est concrétisée cet automne par des rencontres intersyndicales mensuelles. Des dossiers communs et des préoccupations partagées y ont été abordés dans le but de mieux développer notre milieu de façon conjointe. ■

BALISES

ÉVITER LA SURCHARGE

par Louis Marchand

Pour subvenir à ses besoins, un enseignant précaire à temps partiel doit parfois occuper un autre emploi ou offrir ses services dans plus d'un collège.

Il va de soi que cette situation nécessite beaucoup de planification. Si un collège ajoute un cours à un enseignant non

permanent à temps partiel après l'octroi de sa charge d'enseignement, il est possible que ce cours vienne surcharger l'enseignant si ce dernier s'est déjà engagé ailleurs. De manière à minimiser ce problème, notre nouvelle convention collective prévoit deux dates limites après lesquelles aucun cours ne peut être ajouté à la charge d'un enseignant sans son consentement (sauf si cet ajout permet la création d'un poste). Les dates prévues à la convention collective sont le 30 juin pour la session d'automne et le 15 décembre pour la session d'hiver. Pour plus d'information, voir la clause 5-1.12 de la convention collective 2015-2020 ou un membre du bureau syndical. ■

VUE PANORAMIQUE : LES LUMIÈRES DU NORD (4/4)

LA LEÇON FINLANDAISE

par Grégoire Bédard

Le système éducatif finlandais est à contre-courant de bien des réformes réalisées ailleurs dans le monde ces dernières années. Il a fait l'objet de nombreuses études et ouvrages dont on peut tirer des conclusions fort intéressantes. Ces Lumières du Nord peuvent inspirer quelques réflexions sur notre propre système éducatif.

Dans les articles précédents, nous avons vu que la Finlande offre une formation unique de neuf ans, appelée l'école fondamentale, où est dispensée une éducation de qualité par des enseignants hautement qualifiés. Puisque l'égalité des chances y est une valeur cardinale, l'élève est rigoureusement soutenu tout au long de son parcours. L'organisation de ce système éducatif est relativement décentralisée, mais elle s'articule autour d'un curriculum national fort. L'évaluation du système par une agence indépendante en assure l'évolution continue au-delà des alternances politiques à court terme.

UN SYSTÈME QUI FASCINE

Le modèle finlandais attire bien des curieux et un véritable « tourisme pédagogique » s'est développé en Finlande à la suite des résultats du PISA. De nombreux visiteurs s'intéressent à ce système éducatif inusité et vont sur le terrain pour en être témoins. Fred Derwin, professeur en éducation interculturelle à l'Université d'Helsinki, a coordonné, en juin 2013, le numéro 16 de la revue *Recherches en éducation* consacré au « mythe de l'éducation finlandaise ». Dans son livre *La meilleure éducation au monde?*, où il développe un peu plus son propos, il remet en question ces mythes, mais montre aussi comment l'expertise finlandaise en éducation a participé à créer une image de marque nationale.

Ce « nation branding », récupérant des techniques de marketing appliquées aux grandes marques commerciales, vise à faire la promotion de l'identité et de la réputation finlandaises pour attirer les consommateurs ou les investisseurs. On peut en voir une illustration dans le fait que

le ministère des Affaires étrangères produit, en 8 langues, beaucoup d'information sur l'éducation. Mais la Finlande va encore plus loin dans l'exportation de ses expertises.

En janvier 2016, le gouvernement a mis sur pied un organisme où travaillent 300 professionnels dans 31 pays. L'objectif de Finpro, cet organisme public, est d'encourager l'investissement étranger et le tourisme en Finlande. Finpro est notamment responsable du Programme national d'exportation de l'éducation, qui offre le savoir-faire finlandais et des solutions globales en matière d'éducation (*Education Export Finland*). Mais ce n'est pas le seul secteur destiné à l'étranger. Dans ce pays dépourvu de grandes ressources primaires, l'avenue est tout de même audacieuse : la Finlande exporte son expertise en matière de développement durable (*Cleantech Finland*), d'alimentation (*Food from Finland*) et de soins de santé (*FinlandCare*).

LA COMPARAISON QUÉBEC - FINLANDE

La question de l'importation du système éducatif finlandais est souvent posée par ceux qui en font la découverte. C'est le cas de Michael Moore dans son documentaire « *Where to Invade Next?* ». Dans le cas du Québec, sommes-nous face à deux systèmes incompatibles? Guy Pelletier, professeur à l'Université de Sherbrooke au Département de la gestion de l'éducation et de la formation, s'est penché sur cette comparaison. Il a produit, en 2007, une intéressante analyse intitulée *Finlande-Québec : Regards comparatifs de deux systèmes éducatifs en évolution*. Pelletier dresse les caractéristiques générales de la Finlande, puis décrit l'organisation de son système éducatif, du secteur préscolaire jusqu'à l'éducation des adultes. Selon le chercheur, « au regard de la conception et de la gestion du système éducatif, nous ne sommes pas dans deux mondes incomparables et certaines orientations et pratiques développées en Finlande méritent d'être présentées et d'être discutées. Elles portent à réfléchir sur la structure de notre propre système. »

Pelletier rappelle aussi que les écarts Finlande-Québec aux enquêtes PISA « ne sont pas si élevés qu'on aurait pu le croire ». La compétence des élèves de 15 ans soumis aux tests est

tout à fait comparable (notons au passage que les résultats du PISA 2015 seront publiés en décembre 2016). Guy Pelletier fait aussi remarquer que la Finlande a produit une réforme des programmes du primaire et du secondaire dans une approche similaire à celle du Québec. Cependant, des différences structurelles et contextuelles entre les deux systèmes limitent leur comparaison. La force du système finlandais, note l'auteur, « ne repose pas tant dans son organisation locale que dans la conception du parcours de formation » de l'école fondamentale. Il estime, de plus, que « la création d'une

agence externe responsable de l'ensemble des activités de conception, d'élaboration, d'opérationnalisation et d'évaluation du curriculum national constitue un atout majeur dans la capacité

du système à évoluer et à s'adapter rapidement aux changements éducatifs. » Comme nous l'avons vu précédemment, cette agence externe évite « une politisation excessive des questions éducatives ».

Guy Pelletier note cependant que l'arrimage de l'école fondamentale avec les ordres d'enseignement suivants n'est pas optimal. Certes, les études sont gratuites, mais l'admission au niveau postsecondaire se révèle très sélective. Comme 99,7 % des Finlandais de 16-17 ans complètent le cursus de l'école fondamentale, les institutions postsecondaires ont du mal à combler la demande créée par l'énorme flux des nouveaux étudiants. Cette

demande dépasse leur capacité d'accueil et elles « ne répondent qu'aux deux tiers des diplômés de l'enseignement secondaire ou professionnel ». On constate ensuite qu'« il faut attendre parfois de 2 à 3 ans afin de pouvoir entrer dans une université ou dans une école polytechnique. » Cela peut entraîner « le report d'entrée dans la vie active, de la fondation d'une famille ou de la contribution au développement économique du pays », quand ce n'est pas tout simplement l'abandon des études postsecondaires.

L'AVENIR FINLANDAIS

On peut comprendre que la pression de l'excellence finlandaise créée par le PISA soit assez forte. Guy Pelletier pense que « si la Finlande

**Québec - Finlande :
nous ne sommes pas
dans deux mondes
incomparables.**



Banksy

ne se maintient pas à la tête des classements internationaux, il est à craindre que son système éducatif et ses membres soient dévalorisés tant sur la scène nationale qu'internationale. » Pasi Sahlberg répond cependant à cette hypothèse que « les classements PISA n'ont pas tellement d'importance pour la pensée finlandaise. C'est vu un peu comme une prise de tension artérielle, qui permet de vérifier la direction qu'on prend, mais qu'on ne considère pas comme point de repère. Les décisions concernant l'éducation ne sont pas prises sur la base des résultats des classements PISA. Au lieu de cela, ce qui est essentiel, ce sont les connaissances dont auront besoin les enfants et les jeunes dans l'avenir ».

LA LEÇON FINLANDAISE

Rien n'est parfait, mais si son système éducatif est inspirant, c'est que, comme le souligne Pelletier, la Finlande « obtient des résultats internationaux nettement supérieurs aux pays riches soutenant une

forte conception néolibérale de l'économie et de l'éducation, comme ce sont les cas de l'Angleterre et des États-Unis. »

À une époque où le vent néolibéral souffle fort sur la politique des États, l'austérité n'épargne l'éducation ni au Québec ni en Finlande. La réduction des dépenses de l'État se conjugue partout sur un fond de crise économique mondiale où la croissance n'est pas au rendez-vous. Que l'expertise en éducation devienne une ressource

exportable peut, certes, faire craindre que le marché ne s'approprie un bien public cher aux Finlandais ; il s'agit d'un enjeu important dont ces derniers sont conscients. Mais, pour nous qui sommes très loin de cette réalité, la réforme de l'école fondamentale, montre qu'il est possible de penser le développement des enfants autrement qu'en termes de

performance, de compétition et de méfiance générale à l'égard de l'autre. Elle montre qu'il est possible de gérer autrement l'éducation, de la considérer comme un bien collectif et, à travers elle, de développer un projet de société, par le biais d'un plan national fort et de communautés actives, autonomes et soutenues.

L'engagement des enseignants dans leur institution, le développement et la reconnaissance de leur expertise ainsi que de leur autonomie professionnelle sont autant de facteurs positifs qu'il faut continuer à soutenir. L'école finlandaise est le fruit d'efforts constants, généreux, déployés dans la continuité, où l'émancipation, la justice sociale et l'équité occupent une place centrale. C'est surtout une belle leçon d'humilité, de courage et de persévérance. ■

Ce qui est essentiel, ce sont les connaissances dont auront besoin les enfants et les jeunes dans l'avenir.

PERFORMA H2017

Voici les cours du programme Performa offerts l'hiver prochain :

- L'infonuagique en enseignement
- Perfectionnement préhospitalier en didactique de l'anatomo-physiopathologie – Modules nerveux, endocrinien, urinaire et troubles environnementaux
- Relation d'aide éducative en enseignement au collégial
- Rapport aux savoirs et contenus à enseigner
- Séminaire d'intégration
- Démarche évaluative au collégial
- Évaluation et TIC
- La motivation en contexte scolaire
- Encadrement du personnel enseignant
- Stratégies d'enseignement
- Stratégies pour faire apprendre
- Fondements et défis au collégial
- Enseigner au collégial : planification
- Pratiques pédagogiques visant la réussite pour tous
- La classe inversée au collégial
- Les cartes conceptuelles en enseignement
- L'éthique de la recherche avec des êtres humains
- Fondements de l'intégration des TIC dans sa pratique enseignante
- Identité CP et éthique
- Stratégies de recherche et d'innovation
- Séminaire de recherche et d'innovation

Contactez Annie Doré-Côté pour plus d'information. ■

PASSAGES

L'ÉMERGENCE DU COMMUN

Extraits de «Commun»
de Pierre Dardot et Christian Laval *

Ce qui se présente comme le plus nouveau dans les luttes émerge dans un contexte et s'inscrit dans une histoire. C'est l'exploration de cette longue histoire qui permet de sortir des banalités, des confusions et des contresens. [...]

[Le terme «communs»] contient au moins en germe une orientation universelle des luttes contre le néolibéralisme : la reprise collective et démocratique des ressources et des espaces accaparés par les oligopoles privés et les gouvernements. [...] C'est en un double sens que l'idée de communs est devenue globale : elle englobe des types de ressources, d'activités et de pratiques extrêmement variés et elle concerne toutes les populations du monde. [...]

Pour [David] Bollier, si nous prenions conscience que les paysages, l'eau, l'air, les idées, la science, les ondes radio,

Internet, mais aussi les relations sociales, l'éducation et l'engagement civique, sont autant de « ressources communes », nous pourrions alors développer des stratégies de protection des « commons » contre l'invasion du marché et les pratiques d'appropriation qui constituent ce « vol silencieux » de ce qui appartient à tous. [...]

Cette nouvelle culture politique permettrait de ressaisir que la richesse n'est pas créée par les seuls détenteurs de capitaux ou les managers, selon la vulgate néolibérale universellement partagée par les gouvernements de droite ou de gauche, mais par des communautés ou des sociétés dont les membres mettent en commun leurs savoirs et leurs compétences pour la créer. [...]

David Bollier le souligne : « en évoquant les communs, nous pouvons commencer à construire un vocabulaire partagé pour désigner ce qui nous appartient collectivement et que nous devons gérer de façon responsable. Nous pouvons reconquérir la maîtrise d'un patrimoine intergénérationnel qui s'étend de l'atmosphère et des océans jusqu'au génome humain et à l'Internet, en passant par l'espace public et le domaine public. Tous ces biens collectifs font l'objet d'une exploitation, d'une privatisation et d'une marchandisation agressive. » [...]

Éditions La découverte, 2014.

HORAIRE DE L'ÉQUIPE SEECD

Les membres du bureau syndical assurent à tour de rôle une présence régulière au local 2330. Le bureau est habituellement ouvert de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (et ouvert le midi du lundi au mercredi) :

LUNDI : Alexandre (AM) et Louis (PM)

MARDI : Micheline (AM)

MERCREDI : Nancy (AM) et Louis (PM)

JEUDI : Grégoire (AM) et Nancy (PM)

AVANCÉES

LA PÉDAGOGIE

Une analyse PESTEL accompagne le Plan stratégique de développement de notre institution scolaire. Celle-ci offre une grille d'interprétation habituellement utile au modèle entrepreneurial pour évaluer, entre autres, les avantages compétitifs d'une organisation ou pour faire une étude de marché. Elle permet de comprendre la croissance, le déclin et le potentiel favorable ou défavorable de certains éléments en regard de six facteurs macro-environnementaux : politiques, économiques, socioculturels, technologiques, environnementaux et légaux, d'où son acronyme.

Dans l'analyse « Contextes et défis » jointe au Plan stratégique de développement de mai dernier, il était très peu question de pédagogie et d'apprentissage. Les aspects socioéconomiques y étaient sans contredit les plus développés (plus de la moitié du contenu). Heureusement, après des démarches syndicales, l'analyse s'est vue bonifiée par le développement d'un nouveau volet, celui de la pédagogie, si bien qu'elle porte maintenant l'étrange acronyme P²ESTEL.

Notons cependant que ce nouveau volet pédagogique reste assez vague à plusieurs égards et qu'il ne compte que pour moins de 10 % du contenu de l'analyse comme telle. Dans les prochains mois, nous porterons une attention toute particulière à ce volet, qui est au cœur de nos engagements quotidiens. ■

AVANCÉES

L'INDÉPENDANCE

Dans le but de s'affranchir de la dépendance technologique aux grandes corporations et d'assurer la confidentialité de ses informations, le SEECD a entrepris, cet automne, de faire migrer ses archives vers un serveur indépendant géré par des logiciels libres. Le serveur est entièrement crypté et répond aux plus hauts standards en ce qui concerne la sécurité. De plus, le syndicat a une nouvelle adresse électronique à laquelle vous pouvez rejoindre l'équipe du bureau syndical en toute confidentialité : info@seecd.org. ■

AVANCÉES

LE BIEN-ÊTRE

Le Plan stratégique de développement 2016-2020 a pour objectif, entre autres, de mesurer l'indice relatif de bonheur au cégep par le biais d'un premier sondage à mener à l'automne 2016.

Ce sondage doit servir à dresser un portrait de départ et à déterminer une cible à atteindre en 2020. L'indice relatif de bonheur (IRB) étant une marque de commerce enregistrée appartenant à une firme de communication et de marketing, le SEECD a exprimé le souhait, en mai 2016, qu'un tel exercice ne soit pas qu'une activité de relation publique servant à accroître la notoriété du collège. Des sondages antérieurs portant sur la « satisfaction globale des membres du personnel à l'égard de leur expérience au cégep » avaient été réalisés en novembre 2014 et en mai 2016. Constitués d'une dizaine de questions ne permettant pas de réponses libres, ils avaient déçu plusieurs enseignants.

Or, l'appel a été entendu par la Direction des ressources humaines, et un groupe de travail a été formé à la fin du mois d'octobre pour se pencher sur le contenu de la consultation et sur ses modalités. Des représentants de trois syndicats en font partie. La notion de « bonheur au travail » a été éliminée au profit de celle de « bien-être au travail », considérée plus réaliste et plus pragmatique. ■

FEUILLE DE ROUTE

LE CALENDRIER DU MOIS

par Micheline Rioux

La fin du trimestre arrive à grands pas, mais ce n'est pas encore tout à fait fini... Plusieurs activités sont au programme avant d'entreprendre la période des fêtes :

1^{er} et 2 décembre : conseil général des négociations de la CSQ (CGN-CSQ) pour faire le bilan des dernières négociations;

6 décembre : rencontre hebdomadaire du bureau syndical;

8 décembre : rencontre collège-syndicat (RCS) pour traiter des dossiers locaux;

8 décembre : visite du Département d'arts visuels dans le cadre de la tournée des départements;

12 décembre : 4 à 7 de Noël organisé par les Ressources humaines du cégep;

14 décembre : rencontre hebdomadaire du bureau syndical;

14 décembre : réunion du comité consultatif sur la nouvelle offre de cours complémentaires;

15 et 16 décembre : conseil général de la CSQ (CGN-CSQ) à Québec pour discuter des dossiers communs aux différentes fédérations;

19 décembre : rencontre hebdomadaire du bureau syndical.

Après une session bien chargée, le bureau syndical vous souhaite un repos bien mérité et de très joyeuses fêtes!

Au retour :
17 janvier 2017 : Journée pédagogique sous le thème « Mythes et limites en éducation ». ■



Banksy